

CONSEIL D'ADMINISTRATION

NOM DU GROUPE DE TRAVAIL /COMITÉ CONSEIL

Comité Conseil des Finances

DATES

Adoption	Durée du mandat	Début du mandat	Fin du mandat
16 octobre 2021	permanent	16 octobre 2021	permanent

GENRE (COMITÉ CONSEIL OU CONSULTATIF)

Comité Conseil (éliminer groupe de travail des finances et le remplacer par un comité conseil)

TYPE (PERMANENT, CONTRACTUEL, ETC.)

Permanent

MANDAT

1. S'assurer que les procédures du budget et les processus de gestion reflètent en tout temps la mission, la vision, les valeurs du CSF et les priorités du plan stratégique et qu'ils sont intégralement appliqués au sein des comités conseils et groupes de travail du CA;
2. Recevoir du CA des mandats sur les sujets d'ordre budgétaire et financier, et les réaliser;
3. Informer lorsque jugé nécessaire le conseil d'administration sur les sujets suivants :
 - 3.1 Affectation des fonds d'opération aux divers programmes, projets et coûts ;
 - 3.2 La situation financière réelle du CSF ;
 - 3.3 Réaffectation des fonds pour gérer des déficits et excédents budgétaires ponctuels ;
 - 3.4 Mesures d'amélioration, de rentabilité et de rendement (rapport résultats-coûts, gestion des risques) ;
 - 3.5 Ajustement des coûts aux revenus disponibles ;
4. Fournir la possibilité aux partenaires de contribuer aux décisions budgétaires en début de processus ;
5. Assurer le suivi des politiques et procédures internes de gestion (recommandations des vérificateurs, etc);
6. Continuer à développer et à mettre en œuvre avec l'administration des pratiques financières qui supportent un modèle de gestion décentralisée, avec rétroaction, auprès de chaque gestionnaire responsable d'un budget et/ou de codes budgétaires;
7. Mettre en place des comités ad hoc selon la nécessité et les mandats du CA.

Rencontres mensuelles et plus souvent si besoin.

PRÉSIDENTE

La présidence et la vice-présidence sont assumées par les 2 membres élus du CA

PERSONNE CONTACT

Secrétaire-Trésorier

COMPOSITION

2 membres élus du CA/Directeur général/Secrétaire-trésorier/Directeur des finances/Invité(s) au besoin.

SE RAPPORTE À :

Conseil d'administration